

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301300-20230320-S519-RHTF-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2023

Mis en ligne le 27/03/2023.



BP 2023

BUDGET PRINCIPAL

VILLE DE LAVAL

SOMMAIRE

1.	Le budget principal	3
1.1.	La section de fonctionnement.....	3
1.1.1.	Les produits de fonctionnement	3
1.1.2.	Les charges de fonctionnement	7
1.2.	La dette	11
1.3.	Les équilibres financiers	15
1.4.	La section d'investissement.....	16
1.4.1.	La programmation pluriannuelle des investissements	16
1.4.2.	Les investissements inscrits au BP 2023 et leur financement	18
1.4.3.	Le financement des investissements.....	19
1.4.4.	Zoom sur les investissements récurrents	20
1.5.	Les résultats anticipés 2022	23
1.6.	Le budget par politiques publiques	24
1.1.1.	Éducation et familles.....	24
1.1.2.	Espaces publics et environnement.....	25
1.1.3.	Vie démocratique et citoyenneté	26
1.1.4.	Culture et patrimoine	27
1.1.5.	Sports	27
1.1.6.	Solidarités et santé	28
1.1.7.	Aménagement	28
1.1.8.	Administration générale.....	29
1.1.9.	Pilotage stratégique et performance.....	29
2.	Le budget parkings	30

INTRODUCTION

Le budget 2023 que nous vous présentons est réaliste, sérieux et volontaire.

Avec lui, la Ville de Laval contient les effets de l'inflation, poursuit sa trajectoire d'assainissement des finances municipales et renforce ses investissements.

Nous affrontons pourtant **un contexte difficile**. Le redémarrage de l'économie mondiale et les conséquences de l'agression russe de l'Ukraine ont déclenché une inflation d'une ampleur inédite depuis plus de trente ans et une hausse très significative des prix de l'énergie.

Comme l'ensemble des collectivités, notre ville subit l'envolée de ses dépenses contraintes (factures énergétiques, point d'indice, contrats d'assurance...) qui augmentent plus rapidement que ses ressources. Cet effet ciseau impacte une situation financière déjà fragile.

L'Etat, qui devrait jouer un rôle d'amortisseur des chocs, est aux abonnés absents. Il n'a mis en place ni bouclier tarifaire, ni filet de sécurité adapté. Pire, il baisse nos dotations en euro constant. Le manque à gagner dépasse, cette année, les 600 000 € pour notre ville.

Nous n'en sommes que plus déterminés à renforcer nos fondamentaux financiers. **Pour la troisième année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition, nous maîtriserons strictement nos charges de fonctionnement et nous désendetterons la ville.**

Surtout, nous accélérerons la politique de transition pour laquelle les Lavallois nous ont accordé leur confiance en 2020.

Pour la première fois, nous souscrivons **un emprunt vert** de 2 M€ auprès de la Banque des Territoires qui financera la rénovation massive de notre réseau d'éclairage public et de nos bâtiments. C'est un cercle vertueux : les économies générées rembourseront les sommes empruntées, tout en réduisant notre empreinte environnementale.

En 2023, nous ouvrons un cycle inédit de chantiers pour, comme nous nous étions engagés, redonner de la qualité de vie aux Lavallois et de l'attrait à notre ville.

Après des années d'études et d'atermoiements, nous avons commencé les travaux de la place du 11-Novembre. Après des années d'abandon, nous rénovons nos gymnases. Trois écoles seront en chantier. La rénovation du quartier de Saint-Nicolas bat son plein, comme l'aménagement de nos ZAC de la gare et du quartier Ferrié. L'enveloppe des plans qualité a augmenté d'1 M€ pour rénover davantage de rues, de trottoirs et de bâtiments et la végétalisation de Laval progresse.

Demain Laval se dessine, écologique et solidaire.

Florian Bercault

Maire de Laval

Antoine Caplan

Adjoint au maire en charge des finances

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1.1. La section de fonctionnement

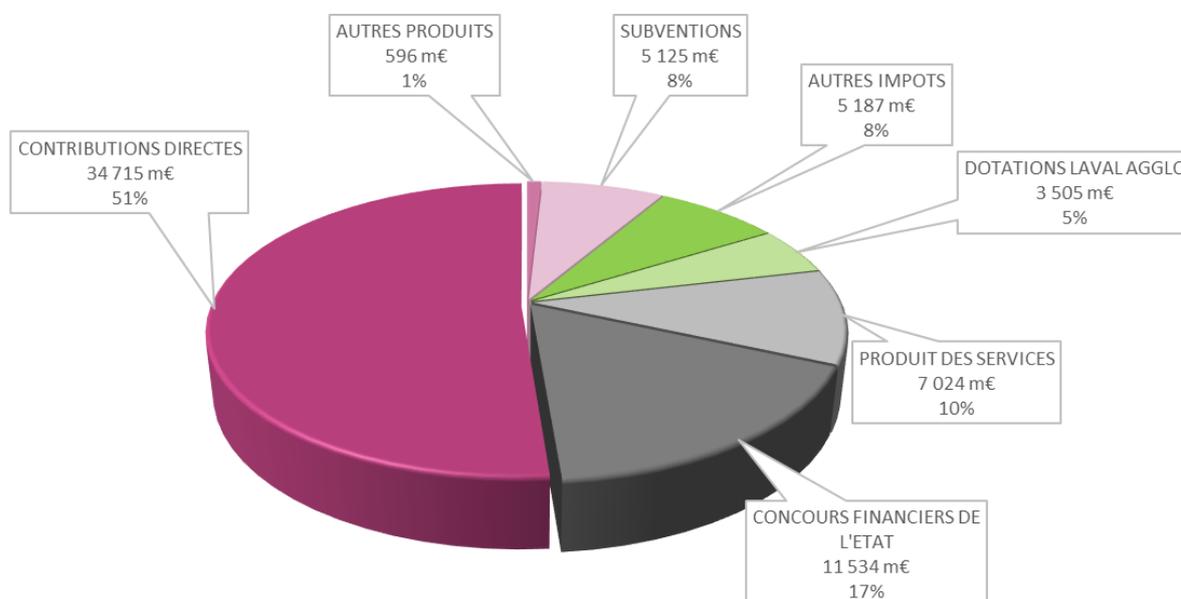
Le budget primitif pour 2023 de la Ville de Laval s'inscrit dans un contexte international, économique et géo-politique toujours très incertain.

Comme chaque année, la loi de finances votée par l'Etat fixe le montant de la revalorisation des bases de taxes foncières. En 2023, elle s'élèvera à + 7,1 % en raison du retour d'une inflation forte liée au redémarrage de l'économie après la pandémie et à l'augmentation fulgurante des prix de l'énergie.

Après une forte baisse en 2020 et 2021 liée à la crise sanitaire, en 2022, les produits des services et des subventions ont retrouvé un niveau correspondant à une activité normale des services. En 2023, ce produit est stabilisé.

Parallèlement, en 2023, les charges à caractère général et de personnel subiront directement les effets de la tension inflationniste. Les évolutions des dépenses des services reposent toutefois sur une stratégie volontariste de maîtrise des charges de fonctionnement.

1.1.1. Les produits de fonctionnement



Les produits de fonctionnement s'élèvent à 67,686 M€ contre 67,879 M€ selon la projection du compte administratif 2022, soit de -0,3 %.

Ils se composent pour un peu plus de la moitié des contributions directes, puis des concours financiers de l'Etat à hauteur de 17 %, des produits des services pour 10 % et des subventions pour 8%.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evol°	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	64 230	67 879	67 686	-193	-0,3%
PRODUIT DES SERVICES (70)	6 701	7 287	7 024	-263	-3,6%
TRAVAUX EN REGIE (72)	175	0	0	0	s.o.
IMPOTS ET TAXES (73)	39 510	41 671	42 614	943	2,3%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	17 134	17 969	17 452	-517	-2,9%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	371	390	385	-5	-1,3%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	175	258	173	-85	-33,0%
PRODUITS FINANCIERS (76)	154	173	38	-135	-78,0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	10	99	0	-99	s.o.
REPRISE SUR PROVISIONS (78)		33	0	-33	-100,0%

- **Les produits des services**

Les produits des services 2023 sont en baisse par rapport au montant perçu en 2022. Cette baisse n'est pas une diminution de l'enveloppe annuelle du produit des services puisqu'un surcroît de recettes a été perçu en 2022 en raison de régularisations liées à la mise en place d'un nouvel outil de facturation des prestations de services "restauration collective" et "centres de loisirs", qui ont conduit à reporter des encaissements 2021 en 2022.

En détail :

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
PRODUIT DES SERVICES (70)	6 701	7 287	7 024	-263	-3,6%
RESTAURATION COLLECTIVE	1 550	1 635	1 570	-65	-4,0%
REMBOURSEMENT FRAIS MEDECINE DU TRAVAIL	34	1	39	38	n.s.
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	672	493	519	26	5,3%
PRESTATION SERVICE CAF MAISONS DE QUARTIER	653	679	681	2	0,2%
PRESTATION SERVICE CENTRES DE LOISIRS	276	448	250	-198	
AUTRES	3 516	4 030	3 965	-65	-1,6%

Il est à noter les autres crédits budgétaires significatifs du chapitre 70 et le montant de leur inscription budgétaire 2023:

- Concessions cimetières : 130m€
- Redevance occupation du domaine public : 158m€
- Redevance stationnement : 710m€
- Forfait post stationnement : 550m€
- Remboursement de frais par Laval Agglomération : 1 022m€ (dont carburant 428m€, eaux pluviales pour 437m€)
- Redevances / crèches : 843m€

- **Les impôts et taxes**

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, les taux des impôts fonciers n'augmentent pas. Ils sont reconduits à 45,77 % pour le taux de foncier bâti et à 35,96 % pour le foncier non bâti.

La loi de finances prévoit une revalorisation des bases des taxes foncières de 7,1 % en raison du retour fort de l'inflation. Elles progressent localement de 6,4 % pour le foncier bâti du fait de la plus faible progression des bases des locaux commerciaux qui représentent 26 % des bases de foncier.

Le montant des dotations communautaires 2023 est légèrement en baisse par rapport au montant du CA projeté. En 2022, Laval Agglomération a voté un nouveau Pacte fiscal et financier pour une plus grande solidarité communautaire. La ville de la Laval a ainsi bénéficié d'une augmentation de son enveloppe de + 123 m€. En 2023, un prélèvement de 54 m€ sur l'attribution de compensation, correspondant au transfert de la compétence des eaux pluviales urbaines, est compensée par une recette équivalente.

Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) est en légère diminution par rapport au compte administratif projeté 2022 en raison de la répartition dérogatoire qui en avait été faite l'an passé entre Laval Agglomération et ses communes membres. Elle devra être redébatue à Laval Agglomération lors de la notification par l'Etat de l'enveloppe 2023 en juillet prochain comme l'impose le législateur.

Le montant des droits de mutation inscrit au BP 2023 fait l'objet d'une prévision prudente liée à un possible ralentissement du marché immobilier. Le montant inscrit est de 2 M€ alors que le produit perçu en 2022 s'est exceptionnellement élevé à 2,5 M€ durant l'exercice précédent.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
IMPOTS ET TAXES (73)	39 510	41 671	42 614	943	2,3%
CONTRIBUTIONS DIRECTES	31 134	32 871	34 715	1 844	5,6%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	3 485	3 556	3 505	-51	-1,4%
FPIC	750	739	725	-14	-1,9%
DROITS DE MUTATION	1 500	2 547	2 000	-547	-21,5%
TAXE ELECTRICITE	900	937	900	-37	-4,0%
TAXE SUR LA PUBLICITE	550	825	550	-275	-33,3%
AUTRES	1 191	195	219	24	12,3%

- **Les dotations et participations**

Les dotations et participations sont d'un niveau équivalent au montant inscrit au BP 2022 mais en diminution de - 2,9 % par rapport au compte administratif projeté en raison du versement exceptionnel de subventions liées au centre de vaccination pour 302 m€.

En 2023, la DGF est soutenue par la dynamique de la dotation de solidarité urbaine à hauteur de 123 m€. Toutefois les dotations de l'Etat sont loin d'évoluer au même rythme que l'inflation. Leur indexation, sollicitée par l'association des maires de France, aurait représenté un surcroît de recettes d'environ 600 m€.

Les subventions périscolaires et de la petite enfance sont attribuées par la CAF dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale signée en 2022 pour une durée de 4 ans. Les services ont proposé une inscription prudente pour 2023 car les modalités de versement ne sont pas encore bien définies.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	17 134	17 969	17 452	-517	-2,9%
DOTATION FORFAITAIRE	7 583	7 608	7 608	0	0,0%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	2 156	2 280	2 403	123	5,4%
DOTATION PEREQUATION	800	801	798	-3	-0,3%
COMPENSATIONS FISCALES	1 267	1 417	1 518	101	7,1%
SUBVENTIONS PERI SCOLAIRE (TAP)	1 082	1 062	1 082	20	1,9%
SUBVENTIONS EXTRA SCOLAIRE	517	746	617	-129	-17,3%
SUBVENTIONS PETITE ENFANCE	2 349	2 738	2 578	-160	-5,9%
SUBVENTIONS JEUNESSE	117	244	342	98	40,2%
AUTRES SUBVENTIONS CULTURE	141	131	166	35	26,7%
AUTRES	1 123	944	341	-603	-63,9%

- **Les autres produits de fonctionnement courant**

Le montant des loyers et des locations de salles restent stables en 2023 par rapport à la prévision 2022.

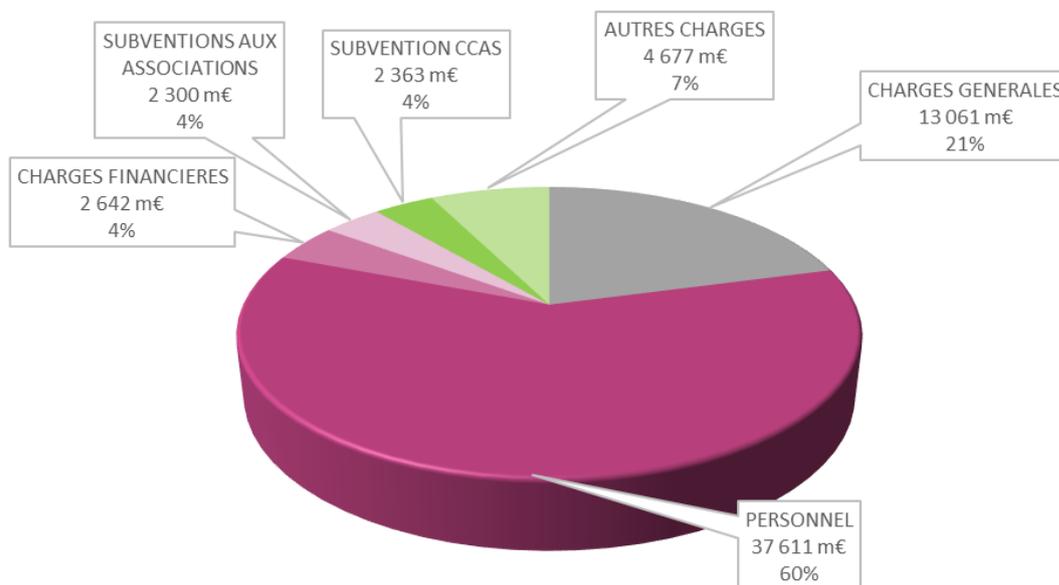
<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)	371	390	385	-5	-1,3%
LOYERS	231	250	244	-6	-2,5%
LOCATION SALLE POLYVALENTE	10	10	11	1	9,6%
LOCATION AUTRES SALLES	18	16	10	-7	-40,4%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	111	110	108	-2	-1,7%
AUTRES	1	4	13	9	214,4%

1.1.2. Les charges de fonctionnement

Les évolutions de dépenses reposent sur une maîtrise volontariste des charges à caractère général et des dépenses de personnel, malgré une augmentation contrainte extrêmement forte liée aux dépenses d'énergie et aux évolutions réglementaires.

Par rapport au compte administratif 2022, les charges de fonctionnement augmenteraient de 5,9 % ; une évolution à mettre en regard de l'inflation prévisionnelle de 4,3 % en 2023. Cette progression est également la conséquence de l'incidence en année pleine de l'évolution des charges de personnel avec la revalorisation de 3,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 et du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) en année pleine que la collectivité avait l'obligation de mettre en œuvre depuis 2017.

Les charges de fonctionnement reposent à 60 % sur les dépenses de personnel, 21 % correspondent aux charges à caractère général, les subventions aux associations et la subvention au Centre communal d'action sociale représentent chacune 4 % de l'ensemble.



en milliers d'euro	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evol°	%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	57 096	57 261	60 655	3 394	5,9%
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	11 330	12 025	13 061	1 036	8,6%
REPORTS CHAP (011)	242		364	364	11,6%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	36 000	35 734	37 611	1 877	5,3%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	41	61	62	1	2,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 248	6 233	6 841	608	9,7%
CHARGES FINANCIERES (66)	2 639	2 566	2 642	76	3,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	586	500	64	-436	-87,2%
PROVISIONS (68)	10	141	10	-131	-92,9%

- **Les charges à caractère général**

En 2023, la ville de Laval devra faire face aux conséquences de la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des fournitures. Dans une situation financière encore fragile, elle est particulièrement exposée à ses conséquences sur l'ensemble de ses achats.

Au BP 2023, le coût du gaz et de l'électricité représente 88 % du coût de l'énergie soit 2 737 m€ avec une évolution par rapport au CA projeté de + 32 % (CA projeté 2 068m€) et le chauffage urbain 12% soit 340 m€ (CA projeté 272 m€) avec une évolution par rapport au CA projeté de + 25 %.

La ville de Laval a du renégocier en 2022 ses marchés d'assurance, le surcoût est de 133 m€ pour un montant total de 401 m€ soit + 49 %.

Ainsi, l'évolution des charges à caractère général s'élève à 8,6 % par rapport au montant du compte administratif projeté pour 2022. Elles s'établissent à 13,061 M€ (hors reports de 364 m€) contre 12,025 M€ au CA 2022.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 330	12 025	13 061	1 036	8,6%
REPORTS CHAP (011)	242		364	364	
ELECTRICITE, GAZ, CHAUFFAGE URBAIN	2 090	2 341	3 077	736	31,4%
DENREES ALIMENTAIRES	1 100	1 209	1 200	-9	-0,7%
CARBURANT	670	688	705	17	2,4%
JURIDIQUE ASSURANCES	304	291	422	131	45,1%
ACTIONS DES SERVICES	7 166	7 496	7 657	161	2,2%

- **Les dépenses de personnel**

Au 1^{er} février 2022, la Ville comptait 866 emplois permanents.

Les dépenses de masse salariale sont inscrites à hauteur de 37,6 M€, soit une hausse de 5,3 % par rapport au CA projeté 2022.

Cette augmentation s'explique principalement par les incidences en année pleine de mesures 2022.

D'abord des mesures nationale décidées par l'Etat, pour un montant de 563 m€ avec la revalorisation de 3,5 % du point indice en juillet 2022 (+ 504 m€), la revalorisation du SMIC (53 m€) et enfin les mesures de revalorisation des grilles indiciaire de catégorie B.

A cela s'ajoute des mesures locales pour 172 m€. Il s'agit de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) en année pleine (+ 127 m€) et du forfait mobilité durable (44 m€). Ce dernier s'inscrit dans la loi d'orientation des mobilités et représente une prise en charge facultative par l'employeur des frais de transports domicile-travail des salariés effectués en « mobilité douce » (vélo...) ou « alternatifs » (covoiturage...).

La rénovation de la place du 11 novembre ainsi que d'autres projets d'aménagement nécessitent des fouilles archéologiques en régie (295 m€).

L'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à l'évolution liée au déroulement de carrière des agents contribue à une augmentation de la masse salariale de 187 m€.

Enfin, une enveloppe de réserve permettant de financer une réduction des vacances de postes (de 10 à 7%), une éventuelle augmentation du point d'indice, ainsi que la réorganisation des services est prévue à hauteur de 318 m€.

Il est à noter que le budget de formation est maintenu à un niveau élevé considérant la volonté de la ville de poursuivre une politique ambitieuse en faveur du développement des compétences des agents.

- **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion augmentent de 608 m€ soit 9,7%.

Cette augmentation est comptable puisqu'elle est principalement liée au passage à la nomenclature M57 qui transfère le coût de la subvention d'équilibre du budget annexe parking pour un montant de 522 m€ vers ce chapitre. Elle était imputée auparavant au chapitre 67. L'évolution réelle est donc de 86 m€ soit 1,4 %.

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, l'enveloppe des subventions aux associations, après avoir augmenté de 10 % en 2021, est stabilisée.

La baisse de 103 m€ par rapport au BP 2022 correspond pour 78 m€ à la municipalisation du CIJ au 1^{er} janvier avec la réintégration des deux postes mis à disposition et pour 25 m€ à un basculement de crédits vers des actions du contrat de ville.

La subvention au Centre communal d'action sociale augmente de manière significative de + 181 m€. Elle permettra de compenser pour partie les incidences des mesures nationales sur l'évolution des salaires des agents du CCAS.

La contribution aux écoles privées est quant à elle légèrement en baisse par rapport au BP 2022 en raison de la baisse des effectifs constatée sur l'année scolaire 2022-2023. Les effectifs de l'année scolaire 2023-2024 ne seront connus qu'en juin 2023. Dans le cadre de la préparation budgétaire, une hypothèse de projection à la hausse des effectifs a été retenue, d'où une augmentation des crédits par rapport au CA projeté 2022.

Enfin, les indemnités des élus ont été revalorisées par l'évolution du point d'indice mais est stable par rapport au BP 2022.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 248	6 233	6 841	608	9,7%
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 404	2 500	2 300	-200	-8,0%
SUBVENTION CCAS	2 182	2 182	2 363	181	8,3%
SUBVENTION BA PARKINGS	0	0	522	522	s.o.
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	1 014	932	974	42	4,5%
ELUS	593	569	594	26	4,5%
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	31	28	31	3	9,6%
AUTRES	24	22	57	34	152,3%

- **Les charges financières**

Les frais financiers sont stables par rapport au BP 2022 pour un montant de 2,642 M€ mais augmentent de 57 m€ par rapport au compte administratif projeté afin d'inscrire une marge de sécurité en cas de nouvelle augmentation des taux variables. Il est en effet rappelé que l'encours de la dette de la ville de Laval comprend 19% environ de prêts à taux variable.

Conformément au protocole transactionnel signé en 2017, la ville verse jusqu'en 2024 une annuité d'un montant de 1 094 063 € à DEPFA Bank. Ce protocole transactionnel sécurise le remboursement de la dette mais impacte aussi fortement l'autofinancement de la ville.

La stratégie budgétaire présentée dans le rapport d'orientation a pour objectif d'assainir la situation financière de la Ville, tant du point de vue de son endettement que de sa capacité à investir.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution	%
FRAIS FINANCIERS	2 639	2 566	2 642	76	3,0%
INTERETS DE LA DETTE	1 472	1 433	1 490	57	4,0%
SWAP	17	42	42	0	0,8%
INDEMNITE DEPFA	1 095	1 094	1 095	1	0,1%
ICNE	55	-3	15	18	s.o.

- **Les charges exceptionnelles**

Le passage au référentiel comptable M57 conduit à la limitation des charges et produits exceptionnels. La subvention au budget annexe parking a été transférée au chapitre 65.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evolution
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	586	500	64	-436
SUBVENTION PARKING	505	463		-463
REVERSEMENT CENTRE DE VACCINATION	24	13		-13
AUTRES	57	25	64	39

1.2. La dette

- **La dette**

La dette pèse fortement, malgré une amélioration progressive. Il est rappelé l'objectif de la Ville de Laval de baisser son stock d'emprunts de 9 M€ sur la durée du mandat 2020-2026.

L'encours de la dette s'élève au 1^{er} janvier 2023 à 67,585 M€.

Il a été mobilisé auprès des établissements bancaires détaillés ci-dessous :

<i>en milliers d'euro</i>	Encours 1/01/23	%	Gissler A1	Gissler B2
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12 554	19%	12 554	0
CREDIT AGRICOLE	13 869	21%	13 869	0
CREDIT MUTUEL	13 260	20%	13 260	0
BANQUE DES TERRITOIRES	8 033	12%	8 033	0
RIVAGE	5 335	8%	5 335	0
CAISSE D'EPARGNE	5 963	9%	5 963	0
CREDIT FONCIER	2 927	4%	2 927	0
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	2 587	4%	2 587	0
SOCIETE GENERALE	1 381	2%	383	998
BANQUE POSTALE	1 493	2%	1 493	0
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	183	0%	183	0
TOTAL	67 585	100%	66 587	998

99 % de l'encours de la ville est sécurisé et relève du niveau 1A de la classification Gissler. 1 % appartiennent à la catégorie B2 qui comprend un prêt dépendant de l'inflation et de l'euroibor 12 mois et plafonné à 6,47%.

En 2022, la ville de Laval a souscrit un volume de 5 millions d'emprunts pour les investissements 2022, aux conditions suivantes :

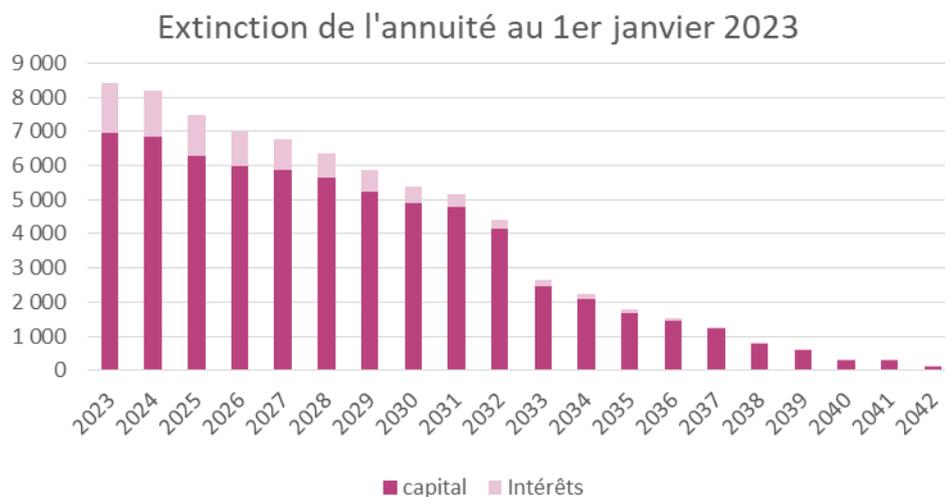
- 2 000 000 € au taux fixe 1,62 % sur 20 ans (Crédit Mutuel)
- 1 000 000 € au taux fixe 1,72 % sur 15 ans (Crédit Agricole)
- 500 000 € au taux fixe 1,73% sur 15 ans (Caisse d'Epargne)
- 500 000 € au taux fixe 1,75 % sur 20 ans (Banque Populaire Grand Ouest)

Elle a également signé dès 2022 un emprunt de 2,290 M€ avec la Banque des Territoires au taux de 1,76 % sur 20 ans pour financer les travaux 2023 du projet de la Place du 11 novembre. Cette anticipation a permis à la ville de bénéficier de conditions avantageuses quand la remontée des taux d'intérêt était annoncée et que le recours au financement à taux fixe était difficile. Pour information, le taux moyen de recours à l'emprunt sur 20 ans pour les collectivités locales est de 3,30% (source SELDONE janvier 2023).

Le capital qui sera remboursé en 2023 s'élève à 6,949 M€ comprenant un emprunt pour partie récupérable à partir du budget parking à hauteur de 94 m€. En 2023, le plan d'extinction de la dette ne prévoit aucune extinction d'emprunt. A compter de 2024, le plan d'extinction de la dette prévoit à nouveau une reprise des diminutions du remboursement annuel du capital (cf plan d'extinction de la dette p13 du présent rapport).

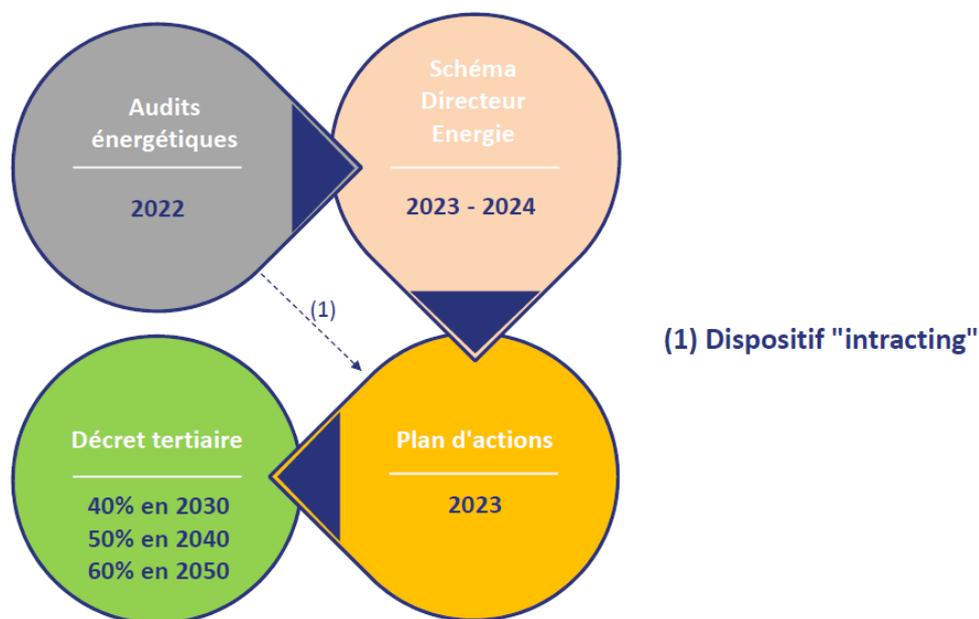
L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget en investissement s'élève à 5 M€, soit un désendettement de 1,949 M€ pour 2023, qui s'inscrit dans l'objectif d'une baisse de l'encours précité.

Au stade du budget primitif, le taux d'intérêt moyen est de 2,2 %, l'opération de refinancement avec un taux d'intérêt de 0,15 % ayant contribué fortement à la diminution de ce taux en 2021. La capacité de désendettement est de 9,3 ans.



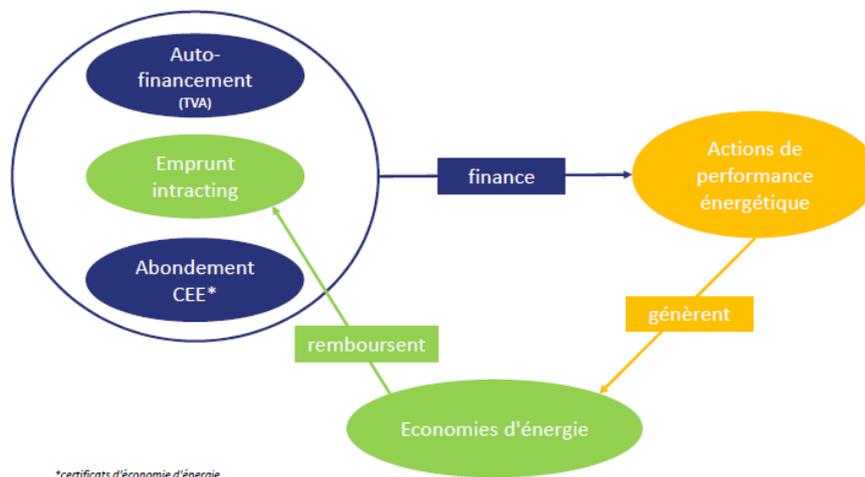
- **La dette verte : Avance remboursable Intracting**

La ville de Laval souhaite disposer d'une feuille de route pour atteindre ses objectifs de performance environnementale. Le schéma directeur énergie est un outil indispensable pour coordonner ces actions.



L'Intracting est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires.

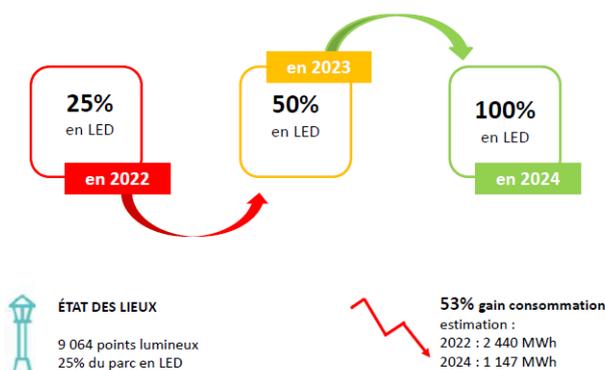
L'Intracting met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, ...).



En 2023, la ville de Laval aura recours à ce mode de financement des deux dispositifs intracting pour la ville de LAVAL pour un coût total de 2,098 M€ au taux de 0,75%.

ECLAIRAGE PUBLIC		BATIMENTS	
Montant HT des Actions de Performance Energétique	1 761 832 €	Montant HT des Actions de Performance Energétique	700 890 €
Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie	341 221 €	Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie	23 165 €
Montant de l'avance remboursable Intracting	1 420 611 €	Montant de l'avance remboursable Intracting	677 725 €
Durée de la convention	11 ans	Durée de la convention	13 ans
Total des échéances HT Avance Remboursable Intracting	1 488 220 €	Total des échéances Avance Remboursable Intracting	716 551 €
Economies d'énergie sur 11 ans avec inflation à 3%	2 842 545 €	Economies d'énergie sur 11 ans avec inflation à 3%	871 293 €
Economies prévisionnelles réalisées	1 354 325 €	Economies prévisionnelles réalisées	154 742 €

Les actions en matière d'éclairage public seront réparties sur 2023 et 2024 :



Les actions en matière de bâtiments seront réalisées en 2023.

POLITIQUES PUBLIQUES	SITES	ACTIONS	ÉCONOMIES KWH/AN	GAIN ÉCONOMIQ UE HT/AN	GAIN ÉCONOMIQ UE TTC/AN	COUT BRUT TRAVAUX HT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	CTM	Mise en place luminaires LED	10 000	7 918 €	9 502 €	31 000 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	HOTEL DE VILLE	Mise en place d'une régulation sur la production de chauffage et robinets thermostatiques	44 000	5 033 €	6 040 €	13 000 €
ENFANCE ÉDUCATION	F.DOLTO	Remplacement chaudière par une PAC	167 032	16 762 €	20 114 €	130 000 €
ENFANCE ÉDUCATION	GS VERNE	Mise en place luminaires LED	21 200	3 083 €	3 700 €	81 900 €
ENFANCE ÉDUCATION	GS VERNE	Isolation thermique des murs par l'extérieur	70 500	7 083 €	8 500 €	284 000 €
PETITE ENFANCE	TISTOU	Remplacement des menuiseries	23 000	2 480 €	2 976 €	75 000 €
PETITE ENFANCE	MAISON ENFANCE + HALTE GARDERIE 3 POMMES	Remplacement des ouvrants par des menuiseries en PVC	5 480	291 €	349 €	19 700 €
PETITE ENFANCE	MAISON ENFANCE + HALTE GARDERIE 3 POMMES	Mise en place de luminaires LED	1 237	189 €	227 €	10 100 €
SPORT	GYMNASE JACQUES CHAMARET	Mise en place de luminaires LED	5 678	857 €	1 028 €	50 640 €
VIE DEMOCRATIQUE ET CITOYENNE	POMMERAIES	Mise en place de luminaires LED	1 000	125 €	150 €	5 550 €

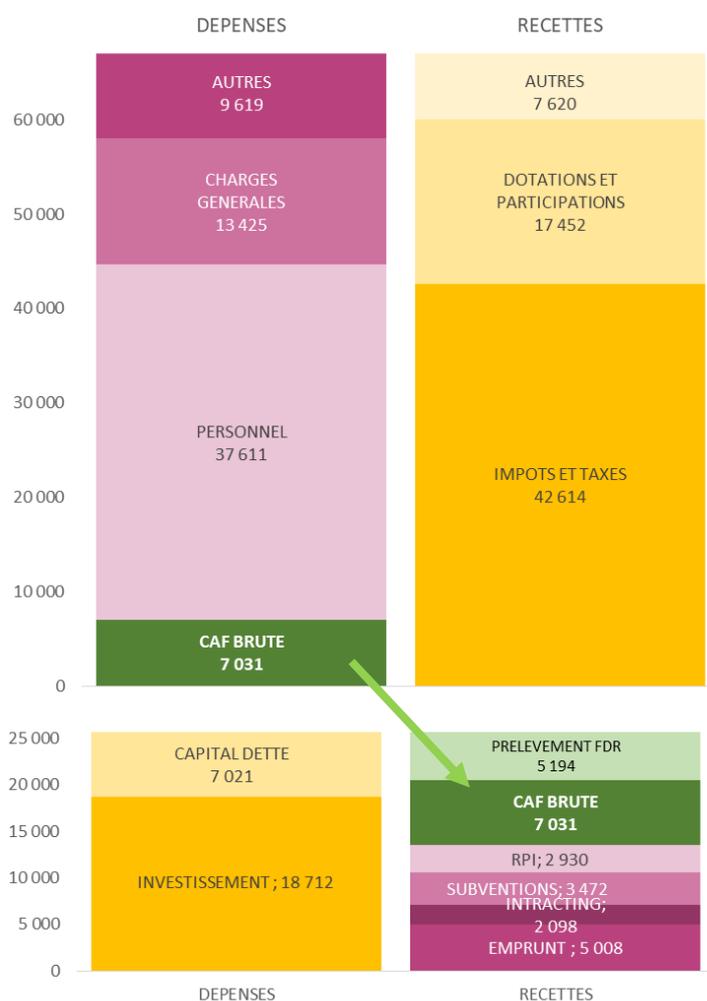
1.3. Les équilibres financiers

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 67,686 M€ pour 60,655 M€ de dépenses de fonctionnement, soit une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 7,031 M€.

La capacité d'autofinancement brute est stable de BP à BP : la dynamique des recettes (+ 3,4 M€) compensent presque intégralement la dynamique des dépenses (+ 3,5 M€).

La capacité d'autofinancement nette se dégrade en revanche du fait d'une augmentation du remboursement de capital liée de la courbe d'extinction de la dette.

en milliers d'euro	bp2022	ca projeté 22	bp2023	Evol°
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	64 230	65 241	67 686	2 445
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERETS	55 624	56 061	59 165	3 104
= EXCEDENT DE GESTION	8 606	9 180	8 521	-659
- INTERETS DE LA DETTE	1 472	1 433	1 490	57
= CAF BRUTE	7 134	7 747	7 031	-716
- REMBOURSEMENT CAPITAL	6 783	6 623	7 021	398
= CAF NETTE	351	1 124	10	-1 114



1.4. La section d'investissement

1.4.1. La programmation pluriannuelle des investissements

Pour rappel, 52,3 millions d'euros nets d'investissements sont programmés d'ici la fin du mandat.

En 2023, la Ville de Laval poursuit sa politique d'un entretien important et régulier de son patrimoine. Malgré une politique volontariste engagée en 2020, les besoins restent élevés, les bâtiments, voiries ayant souffert d'un manque d'investissement historique.

Ces investissements récurrents sont qualifiés dans le budget de "Plans qualité". Ils font désormais l'objet de programmation pluriannuelle de 4 à 5 M€ TTC. Ils représentent en 2023 30 % des opérations d'investissement programmées. (Point 1.4.4 "Zoom sur les investissements récurrents du présent rapport)

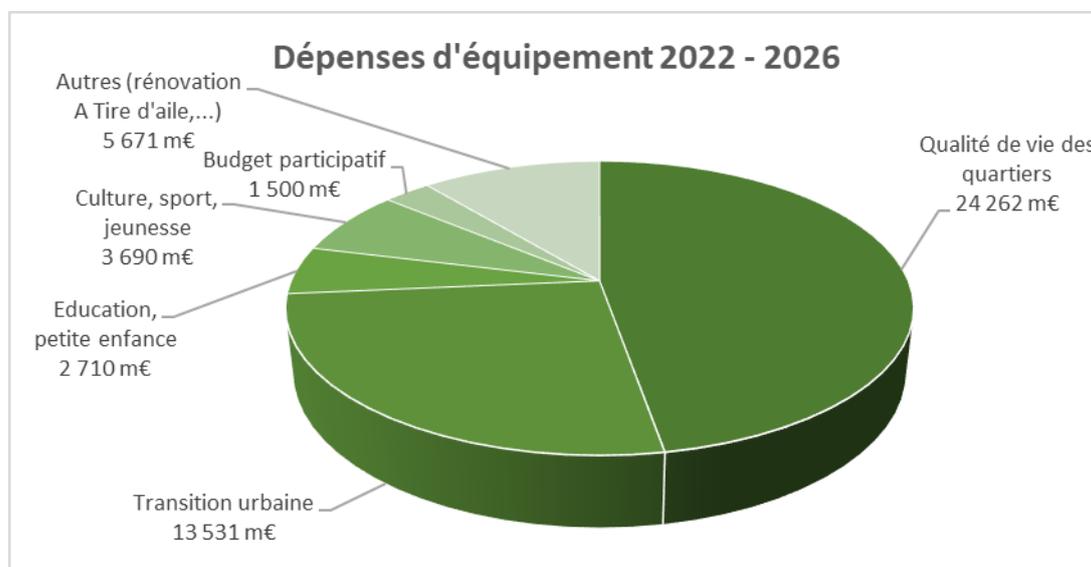
Le budget 2023 se positionne à mi-mandat. Les grands projets structurants sont déployés. Il est à noter une augmentation significative des dépenses d'investissements brutes qui s'établissent à 18.712m€ € soit + 7 M€ TTC entre les BP 2022 et BP 2023 (Point 1.4.2 "Investissements inscrits au BP 2023" du présent rapport), correspondant à 12.622 m€ d'investissements nets (TVA récupérées, et recettes d'investissement déduites pour un montant de 6.050m€).

On retrouve au BP 2023 la montée en puissance des opérations notables par rapport au BP 2022 :

- Travaux récurrents ou Plans qualité : +1M€
- Travaux de métamorphose de la Place du 11 Novembre : +3M€
- Intracting ou rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public : +1,9 M€
- Rénovation de l'école de la Senelle : +1 M€
- Programme de Rénovation Urbaine du Quartier St Nicolas : +0,1M€
- Aménagement du parking nord, quartier gare : + 0,270M€

	Coût TOTAL de l'opération	Montant des recettes	Montant net de l'opération	Dépenses d'équipement HT nettes de subv. 2022-2026	2022	2023	2024	2025	2026
Qualité de vie des quartiers	32 068 m€	4 881 m€	27 187 m€	26 840 m€	4 290 m€	5 908 m€	5 619 m€	5 570 m€	5 454 m€
Plans qualité : voirie, éclairage public et bâtiments	21 816 m€		21 816 m€	21 816 m€	4 200 m€	5 016 m€	4 200 m€	4 200 m€	4 200 m€
Rénovation urbaine du quartier Saint Nicolas	9 342 m€	4 794 m€	4 548 m€	4 131 m€	90 m€	449 m€	969 m€	1 370 m€	1 254 m€
Participation aménagement Place de la Commune	380 m€		380 m€	450 m€			450 m€		
Travaux en lien avec l'urbanisation	530 m€	87 m€	443 m€	443 m€		443 m€			
Transition urbaine et écologique	25 333 m€	8 703 m€	16 630 m€	16 366 m€	939 m€	3 889 m€	5 841 m€	4 243 m€	1 454 m€
Aménagement de la Place du 11 novembre Portage ville 16 125 m€ Portage LMA 2500 m€, halles gourmandes	18 625 m€	8 235 m€	10 390 m€	10 390 m€	334 m€	2 335 m€	4 932 m€	2 789 m€	
Végétalisation du centre-ville et des quartiers - 131m€ annuels bruts TTC	656 m€	265 m€	391 m€	392 m€		65 m€	109 m€	109 m€	109 m€
Aménagements cyclables sécurisés	600 m€	100 m€	500 m€	500 m€	105 m€	105 m€	100 m€	95 m€	95 m€
Zone d'Aménagement Concerté - Ferrié	1 257 m€		1 257 m€	943 m€	500 m€	443 m€			
Stationnement (PEM Gare, parkings, capitalisation SPL)	3 571 m€		3 571 m€	3 571 m€		521 m€	550 m€	1 250 m€	1 250 m€
Aménagement esplanade Marcel CERDAN	324 m€	54 m€	270 m€	270 m€		270 m€			
Schéma directeur - audit énergétique	300 m€	49 m€	251 m€	300 m€		150 m€	150 m€		
Education, petite enfance	16 335 m€	6 553 m€	9 782 m€	2 476 m€	65 m€	1 560 m€	525 m€	1 316 m€	-990 m€
École de la Senelle (en 2026 encaissement des subventions)	2 535 m€	1 579 m€	956 m€	956 m€	65 m€	1 550 m€	475 m€	416 m€	-1 550 m€
École Hilard (en 2026 encaissement des subventions)	3 400 m€	2 528 m€	872 m€	872 m€		10 m€	50 m€	900 m€	-88 m€
Nouvelle crèche - 77 berceaux	3 500 m€	1 474 m€	2 026 m€	608 m€					608 m€
Cuisine centrale - nouvel équipement	6 900 m€	972 m€	5 928 m€	40 m€					40 m€
Culture, sport, jeunesse	4 706 m€	2 144 m€	2 562 m€	1 076 m€	0 m€	445 m€	0 m€	0 m€	631 m€
Porte Becheresse et enceintes des remparts première tranche	2 220 m€	1 690 m€	530 m€	530 m€		260 m€			270 m€
Nouvel équipement sportif ou requalification d'un équipement	2 200 m€	361 m€	1 839 m€	361 m€					361 m€
Skate parc	286 m€	93 m€	193 m€	185 m€		185 m€			
Budget participatif (enveloppe moyenne annuelle 300m€ TTC)	1 500 m€	246 m€	1 254 m€	1 255 m€	251 m€	251 m€	251 m€	251 m€	251 m€
Autres (Charges : AC Le 40 de 590m€, CAM... - recettes subventions non affectées de 800m€ annuelles)	8 644 m€	4 324 m€	4 320 m€	4 320 m€	805 m€	610 m€	1 266 m€	1 050 m€	589 m€
TOTAL	88 586 m€	26 851 m€	61 735 m€	52 333 m€	6 350 m€	12 662 m€	13 502 m€	12 430 m€	7 389 m€

* En 2026, les montants négatifs correspondent à des encaissements de subventions



1.4.2. Les investissements inscrits au BP 2023 et leur financement

Les projets d'investissement inscrits au BP 2023

DETAIL DES INVESTISSEMENTS BUDGET 2023	BP 2023 Dépenses	BP 2023 Recettes	BP 2023 reste à charge
Récurrents - Plans qualité (<i>dont cuisine centrale +360m€</i>)	5 223	207	5 016
Intracting - Bâtiments publics	840	840	0
Intracting - Eclairage public	1 100	1 100	0
Budget participatif	300		300
FC - ZAC Ferrié	443		443
FC - PEM gare - Foncier parking nord	271		271
Capitalisation SPL Stationnement	250		250
AP-CP Place du 11 novembre	3 917	1 582	2 335
PRU St Nicolas (bd Brune - AV Kelbert - rue Massena)	1 311	862	449
Végétalisation du centre-ville et des quartiers	131	45	86
Skate parc	231	46	185
Aménagement esplanade Marcel CERDAN	270		270
Aménagements cyclables	105		105
AP-CP Ecole de la Senelle	1 550		1 550
Centre Administratif Municipal (CAM)	80		80
AP-CP Enceintes Monuments Historiques - 1ère tranche rénovation sanitaire	260		260
Bourse du travail	136		136
Ilôt Val de Mayenne - CIAP Alfred Jarry + libération bât. UF	770	410	360
Etudes - École Hilard	10		10
Schéma directeur énergie - audit énergétique	150		150
Subvention équipement - Projet cinéma FAL	40		40
Travaux en lien avec l'urbanisation	530		530
Participation DICT	204		204
AC en investissement	590		590
Autres recettes non affectées directement à un projet (FCTVA, TA, Amendes de police)		958	
	18 712	6 050	12 662

1.4.3. Le financement des investissements

Financement des investissements	18 712
AUTOFINANCEMENT	10
FCTVA	800
AMENDES DE POLICE	430
PRODUIT DES CESSIONS	1 700
SUBVENTIONS	3 172
TAXE D'AMENAGEMENT	300
EMPRUNT *	5 008
INTRACTING	2 098
PRELEVEMENT FONDS DE ROULEMENT **	5 194
<hr/>	
<i>* Emprunt de 2 290m€ a été souscrit en 2022 - taux fixe de 1,76% sur 20 ans (Banque des Territoires), Solde à souscrire en 2023 de 2 710m€</i>	
<i>** Avec un taux de réalisation à 80%, le prélèvement sur le Fonds de roulement serait de 2M€</i>	
<hr/>	
FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2023	9 854

Les ressources propres d'investissement comprennent le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), qui correspond à une restitution de la TVA payée l'année précédente sur les investissements, la taxe d'aménagement ainsi que les cessions.

Le montant du FCTVA est maintenu à son niveau 2022

La taxe d'aménagement est stable par rapport à 2022. Son montant correspond à la taxe perçue évaluée à 320 m€ réduite de la part reversée à l'agglomération sur les zones économiques (20 m€).

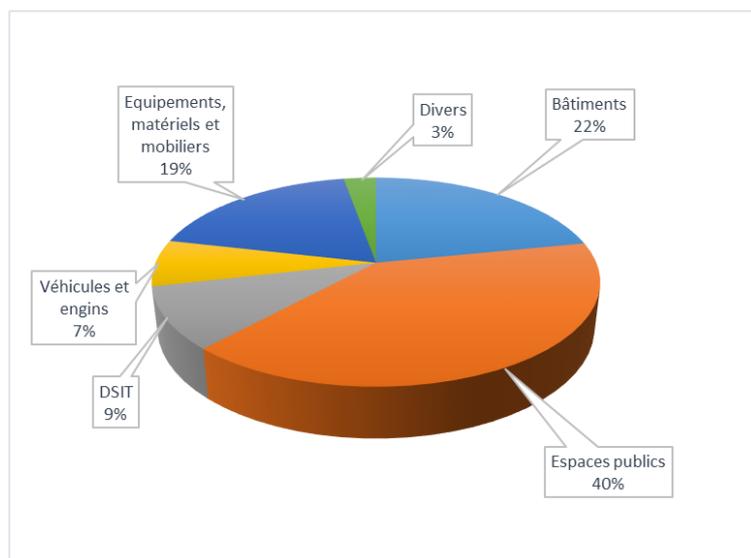
Les cessions sont évaluées à 1,7 M€, ce montant résultant principalement de la cession des CFA de Chanzy et de Volney, du bâtiment 47 situé à Ferrié, de l'îlot Val de Mayenne et de l'ex-ferme des Ribaudières.

Le montant des subventions attendues s'élève à 3,172 M€ (dont 1,6M€ pour le projet Place du 11 novembre, 0,862 M€ PRU Saint-Nicolas, 0,41M€ Ilôt Val de Mayenne).

Un emprunt d'équilibre de 5 M€ est inscrit au BP 2023 conformément à la prospective. Comme déjà exposé, dans un souci d'une gestion optimisée, un emprunt de 2,290 M€ a été souscrit par anticipation de en 2022 au taux fixe de 1,76 % auprès de la Banque des Territoires. Ce prêt fait l'objet d'un enregistrement comptable en 2023.

Considérant la nouvelle dette verte de 2,098M€ qui sera contractée en 2023, il sera donc réalisé un prélèvement de 5,194M€ sur le fonds de roulement du budget principal pour financer les investissements 2023.

1.4.4. Zoom sur les investissements récurrents



Bâtiments	1 139 500
Espaces publics	2 089 000
DSIT	499 000
Véhicules et engins	378 000
Equipements, matériels et mobiliers	972 500
Divers	145 000
TOTAL	5 223 000

Bâtiments	bp 2023
DEFIBRILLATEURS EQUIPEMENTS PUBLICS	6 000
POTEAUX INCENDIE	13 500
PQ EQUIPEMENTS MUNICIPAUX TRAVAUX TRANSVERSAUX ET SERVICES MUNICIPAUX*	870 000
RBT TRAVAUX LAVAL AGGLOMERATION ZOOM	15 000
PLAN QUALITE ECOLES TRVX ESPACES VERTS	35 000
ACCESSIBILITE BATIMENTS MUNICIPAUX	200 000
* Deux opérations principales en 2023	
- rénovation école P.KERGOMARD (couverture, isolation, menuiseries extérieures)	
- rénovation gymnase N.HAMARD (travaux de rénovation énergétique et modernisation de l'équipement)	

Espaces publics	bp 2023
AMENAGEMENTS CONNEXES/ GIRATOIRE OCTROI	20 000
OPERATION ALMA DEMOLITION BATIMENT	70 000
RESEAUX UNITAIRES	190 000
LOTISSEMENT DU POIRIER - TRAVAUX DE VOIRIE	20 000
PQ ECLAIRAGE PUBLIC	190 000
PQ VOIRIE ETUDES	20 000
PQ VOIRIE FONDS DE CONCOURS EFFACEMENT RESEAU	25 000
PQ VOIRIE FONDS DE CONCOURS EFFACEMENT RESEAU RUE LEON BOLLEE	200 000
PQ VOIRIE MOBILIER	50 000
PQ VOIRIE POUBELLES	10 000
PQ VOIRIE TRAVAUX DE RUES	810 000
PROPRETE URBAINE MATERIEL	40 000
TRAVAUX DE VOIRIE EN REGIE	25 000
CIMETIERE DES FALUERES EXTENSION DU CARRE MUSULMAN	20 000
PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	30 000
PQ CIMETIERES AMENAGEMENTS	23 000
PQ CIMETIERES COLUMBARIUM	23 000
PQ ESPACES VERTS AIRES DE JEUX	70 000
PQ ESPACES VERTS AMENAGEMENTS	97 000
PQ ESPACES VERTS EQUIPEMENT	10 000
PQ ESPACES VERTS ETUDES	25 000
ACCESSIBILITE VOIRIE	50 000
PRU POMMERAIES PROLONGEMENT RUE HEBERT	21 000
TRAVAUX SECURISATION VOIRIE	50 000

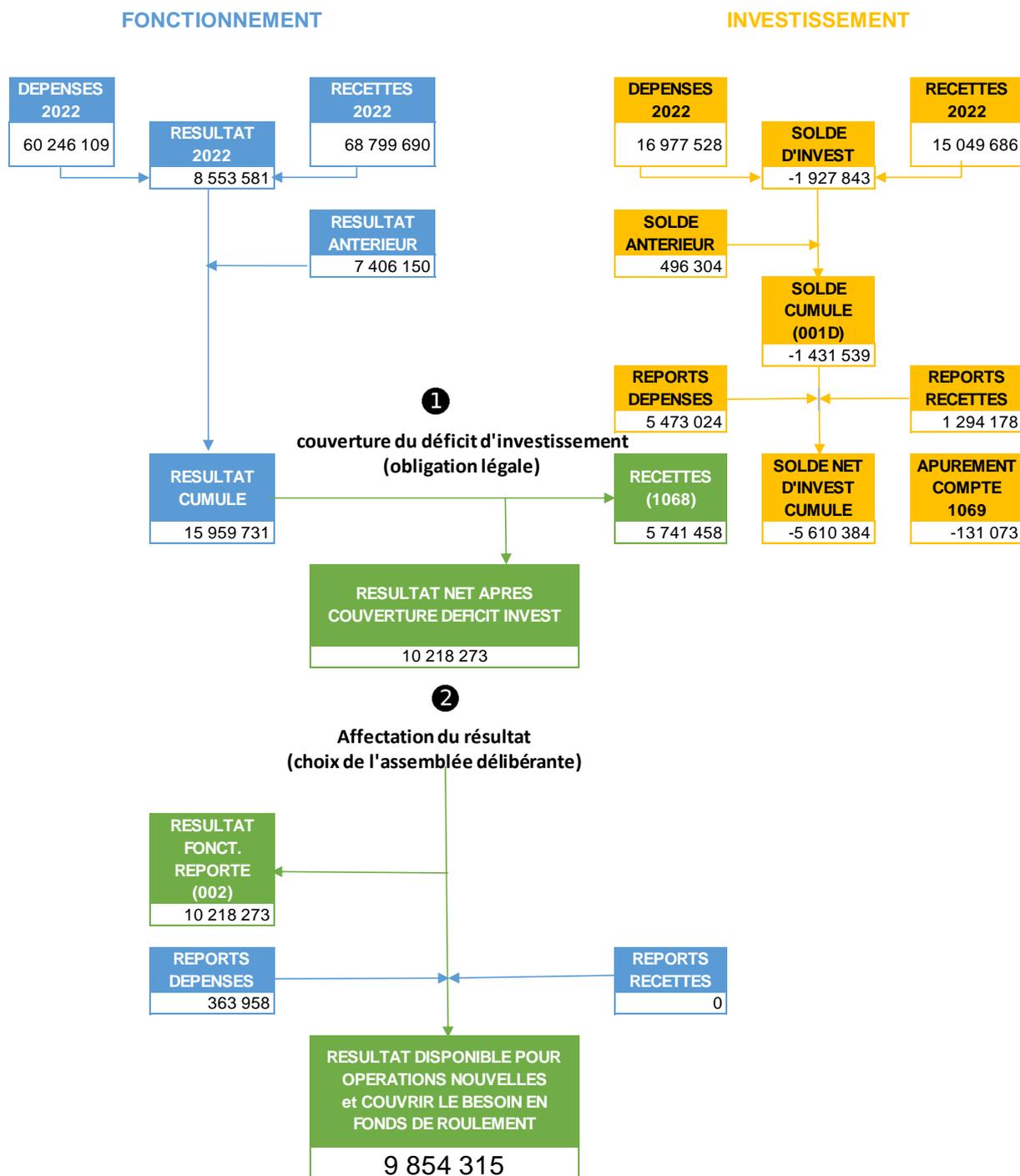
DSIT	bp 2023
DROITS D USAGE LICENCE ADOBE	5 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ECOLES	50 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS CENTRES DE LOISIRS	75 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS FINANCES	22 500
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS RESSOURCES HUMAINES	27 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS TRANSVERSAUX	98 500
EQUIPEMENT INFORMATIQUE LOGICIELS TRANSVERSAUX INFRA	42 000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE MATERIEL	102 000
EQUIPEMENTS INFO ET LOGICIELS CUISINE	7 000
EQUIPEMENTS INFO ET LOGICIELS PETITE ENFANCE	20 000
INFRASTRUCTURE SYSTEME D'INFORMATION	50 000

Equipements, matériels et mobiliers	bp 2023
ACQUISITION D OEUVRES	2 500
ARCHEO EQUIPEMENT MATERIEL	8 000
ARCHEO FOUILLES VILLE ETUDES	16 000
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES COMM	8 000
DOTATION EQPT ECOLES ELEM MATERIEL	12 000
DOTATION EQPT ECOLES MATERNELLE MATERIEL	10 000
DOTATION EQUIPEMENTS ESPACES PUBLICS	42 000
DOTATION EQUIPEMENTS TECHNIQUES BATIMENTS/GARAGE	33 000
EQUIPEMENT CULTURE ACQUISITION D OEUVRES	2 000
EQUIPEMENT ALSH MOBILIER	5 000
EQUIPEMENT CULTURE ACQUISITION D OEUVRES MUSEES	5 000
EQUIPEMENT CULTURE MATERIEL MEDIATHEQUES	4 000
EQUIPEMENT CULTURE MATERIEL MUSEES	2 500
EQUIPEMENT CULTURE MATERIEL SALLE POLYVALENTE	50 000
EQUIPEMENT CULTURE MOBILIER MEDIATHEQUES	6 000
EQUIPEMENT DES SERVICES MOBILIER	30 000
EQUIPEMENT ECOLES PARCOURS EDUCATIF MOBILIER	8 000
EQUIPEMENT ECOLES PRIMAIRES MOBILIER	25 000
EQUIPEMENT ESPACE SENIORS MATERIEL	5 000
EQUIPEMENT ESPACE SENIORS MOBILIER	5 000
EQUIPEMENT HYGIENE ET SECURITE	2 000
EQUIPEMENT IMPRIMERIE	30 000
EQUIPEMENT JEUNESSE MATERIEL	3 000
EQUIPEMENT JEUNESSE MOBILIER	3 000
EQUIPEMENT MAISONS DE QUARTIER MATERIEL	15 000
EQUIPEMENT MUSEE MATERIEL	5 650
EQUIPEMENT PARTENARIAT ASSOCIATIF	3 000
EQUIPEMENT PATRIMOINE MATERIEL	6 000
EQUIPEMENT PETITE ENFANCE MATERIEL	10 000
EQUIPEMENT PETITE ENFANCE MOBILIER	10 000
EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE	5 300
EQUIPEMENT RESTAURATION COLLECTIVE MATERIEL	375 000
EQUIPEMENT SPORT MATERIEL GYMNASES	36 000
FONDS DE CONCOURS P EQUIP SERV MUTUALISE	130 000
MAQUETTES VIRTUELLES ET OEUVRES	8 000
MATERIEL INFORMATIQUE ERGONOMIQUE	1 000
MATERIEL SERVICE CEREMONIE	2 000
MOBILIER EQUIPEMENT MAISONS DE QUARTIER MOBILIER	5 000
MOBILIER HYGIENE ET SECURITE	2 000
MOBILIER RESTAURATION SCOLAIRE	10 550
NUMERISATION	400
OEUVRES ET OBJETS D'ART	600
PLAN NUMERISATION	12 000
RESTAURATION D OEUVRES	3 000
RESTAURATION INVENTAIRE MOBILIERS	10 000
SUBV EQUIP GYMNASES VERSEES AUX ASSO	5 000

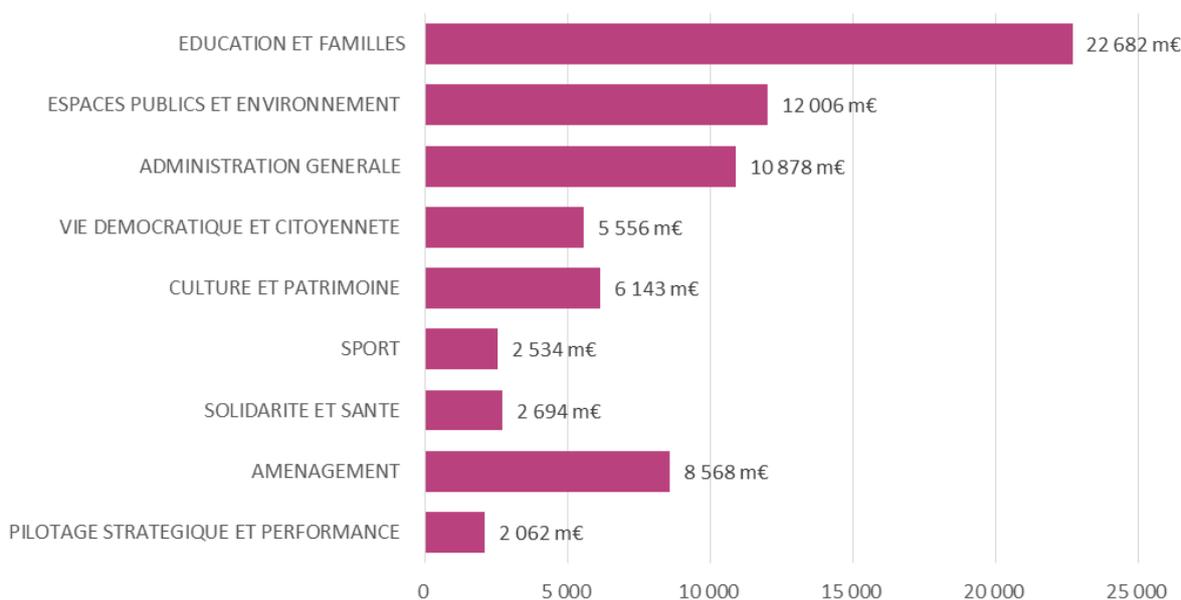
Divers		bp 2023
EXTENSION ENEDIS		40 000
GESTION IMMOBILIERE TRAVAUX		20 000
SUBVENTIONS FACADES		20 000
TERRAINS DE VOIRIE		5 000
TERRAINS NUS		10 000
GESTION IMMOBILIERE TRAVAUX		50 000

1.5. Les résultats anticipés 2022

Lors de l'élaboration du budget primitif 2023, il a été décidé de procéder à une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 qui seront régularisés après le vote du compte administratif 2022.



1.6. Le budget par politiques publiques



1.1.1. Éducation et familles

Les dépenses de fonctionnement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 21 M€ dont 5 M€ pour la petite enfance, 10 M€ pour l'enfance (écoles et ALSH) et 5 M€ pour la restauration collective.

en milliers d'€	Dépenses	dont personnel	Recettes
Petite enfance 0-3 ans	5 010	4 723	3 389
Enfance 2-12 ans	10 065	7 963	2 228
Jeunesse 12-25 ans	407	328	118
Famille parentalité	4	0	1
Restauration collective	5 013	3 434	1 593
Total	20 498	16 447	7 329

Les dépenses relatives à cette politique publique permettent de poursuivre les investissements pour la réussite éducative de toutes et tous les enfants lavallois, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire, en accompagnant également les familles.

La contribution de la ville au coût des élèves des écoles privées augmente en 2023 par rapport au CA 2022 de 40 m€ passant de 932 m€ à 974 m€. Elle varie annuellement en fonction des effectifs.

La ville de Laval a relancé le marché de transport pour les activités scolaires et périscolaires. Son coût a augmenté de 25 % ce qui représente une charge supplémentaire de 19 m€ pour un montant 2023 de 112 m€.

En 2023, pour la première fois, la ville a inscrit une enveloppe de 10 m€ pour le nettoyage des vitres en hauteur des écoles. Cette prestation couvrira en 3 ans l'ensemble des écoles de la ville.

Les dépenses d'investissement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 2,1M€

en milliers d'€	Dépenses	Recettes	Net
Petite enfance 0-3 ans	40		40
Enfance 2-12 ans	1 745		1 745
Jeunesse 12-25 ans	6		6
Restauration collective	393		393
Total	2 184	0	2 184

Le projet majeur de 2023 est la reconstruction de l'école maternelle de la Senelle. Le coût de l'opération est de 2,5 M€ TTC. Le taux de subventions de ce projet est de 80% pour un montant estimé à 1,6M€ (DSIL).

Un crédit d'études de 10m€ est inscrit pour la rénovation de l'école Hilard.

En matière de restauration collective, une enveloppe exceptionnelle de 350 m€ sera allouée en 2023 et reconduite en 2024 pour maintenir les équipements de la cuisine centrale.

Enfin, dans l'enveloppe des investissements récurrents, il a été alloué une enveloppe de 330 m€ pour la rénovation de l'école maternelle Pauline Kergomard (couverture, isolation, menuiseries extérieures et aménagement de l'entrée).

1.1.2. Espaces publics et environnement

Les dépenses de fonctionnement de la politique "espaces publics et environnement" s'élèvent à 8,7 M€.

en milliers d'€	Dépenses	dont personnel	Recettes
Qualité des espaces publics	6 987	5 788	277
Sécurité et réglementation	1 430	648	1 993
Eau et assainissement	117	0	437
Stratégie environnementale	148	0	103
Total	8 680	6 436	2 810

La qualité des espaces publics pour 6 987m€ réunit les dépenses de gestion de l'éclairage public, des espaces verts, du réseau de voirie et de la propreté & signalisation urbaine.

En 2023, le coût de l'éclairage public est évalué à 523m€, il est de 376m€ au CA projeté 2022. Cette forte évolution est liée à l'envolée du coût de l'énergie.

Afin de réduire ce coût de fonctionnement, la ville de Laval a programmé le passage au LED de l'ensemble de ses équipements sur 2 années. Les économies ainsi réalisées permettront de rembourser l'avance remboursable "intracting" qui financera les travaux (cf point 1.2 Dette verte).

La sécurité et réglementation pour 1 430m€ regroupe les dépenses de stationnement pour 530m€, l'éradication des nuisibles et frelons asiatiques pour 102m€, la participation à la fourrière animale pour 20m€ et enfin la contribution à la SPA pour 20m€.

L'eau et l'assainissement pour 117m€ prévoit 77m€ de participation de la ville au service mutualisé avec Laval Agglomération et 39m€ pour l'entretien des séparateurs hydrocarbures. La stratégie environnementale pour 148m€ réunit les dépenses d'enlèvement des déchets pour 110m€ des subventions aux associations en matière d'écologie urbaine pour 20m€.

Les principales recettes de la qualité des espaces publics se décomposent comme suit :

- 186m€, mise à disposition de personnel auprès de Laval Agglomération pour l'entretien des terrains de sport,
- 110 m€ de redevances d'occupation du domaine public,
- 27m€ de droits de terrasses.

Les principales recettes de la sécurité et réglementation se décomposent comme suit :

- 1 260m€ de stationnement,
- 550 m€ de taxe locale sur la publicité extérieure,
- 646m€ de droits de place marchés,
- 103 m€ de redevances versées par le concessionnaire du réseau de chaleur.

Les dépenses d'investissement de la politique espaces publics s'élèvent à 3,4 M€.

en milliers d'€	Dépenses	Recettes	Net
Qualité des espaces publics	3 164	2 763	401
Securite et reglementation	72	2	70
Eau et assainissement (pluvial)	190		190
Total	3 426	2 765	661

Les dépenses d'investissements de la politique qualité des espaces publiques sont pour 2 089m€ des investissements récurrents (cf point 1.4.4 Zoom sur les investissements récurrents)

En 2023, la Ville consacre des crédits très importants à la rénovation et à la transition énergétique :

- Une enveloppe de 1,1 M€ pour le remplacement des lanternes sodium pour des LED. Les travaux seront financés par l'avance remboursable "intracting" (cf point 1.2 Dette verte),
- l'organisation d'audits énergétiques et sanitaires de tous les bâtiments (350 m€).

1.1.3. Vie démocratique et citoyenneté

Les dépenses de fonctionnement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent à 5,5 M€ dont 2,6 M€ pour la vie des quartiers et des commerces et 1,8M€ pour la vie citoyenne.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Démocratie locale	691	425	147
Vie Citoyenne	1 845	1 763	203
Vie des quartiers et commerces	2 591	1 950	845
Vie associative	349	184	
Total	5 477	4 323	1 195

La politique démocratie locale s'élèvent à 691m€ en 2023 regroupant les dépenses d'animations seniors, de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes.

La politique vie citoyenne s'élèvent à 1 845m€. Elles regroupent les dépenses des services élections, état civil, recensement et cimetières.

Une démarche d'amélioration de l'accueil des usagers au centre administratif municipal, qui connaîtra une rénovation importante en 2024 sera menée (frais d'études 10 m€).

La politique vie des quartiers et commerces s'élève à 2 591m€. Elle regroupe les dépenses des maisons de quartier et du soutien au commerce.

La politique vie associative s'élève à 349m€. Elle regroupe les dépenses du partenariat associatif et des comités de jumelage.

Les dépenses d'investissement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent, quant à elles, à 79 m€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Democratie locale	10		10
Vie Citoyenne	46		46
Vie des quartiers et commerces	20		20
Vie associative	3		3
Total	79	0	79

Les opérations programmées concernent l'aménagement des cimetières (23m€) et d'un columbarium (23m€)

Pour les maisons de quartier, il est prévu l'aménagement d'un espace jeux vidéo au Palindrome (20m€).

Enfin, une enveloppe de 3m€ est inscrite pour l'équipement du partenariat associatif.

1.1.4. Culture et patrimoine

Les dépenses de fonctionnement de la politique « cultures et patrimoine » représentent 5,7 M€ dont 2,8M€ pour la création et la diffusion artistiques et 1,7 M€ pour la lecture publique.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Enseignement artistique et culturel	45	11	12
Creation et diffusion artistiques	2 860	1 617	58
Lecture publique	1 692	1 533	32
Animation touristique et patrimoniale	605	88	110
Gestion / conservation du patrimoine	485	402	43
Total	5 688	3 650	255

Les dépenses d'investissement de la politique « culture et patrimoine » s'élèvent à 456 m€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Enseignement artistique et culturel			0
Creation et diffusion artistiques	96	3	93
Lecture publique	50	5	45
Gestion / conservation du patrimoine	310	8	302
Total	456	16	440

Une enveloppe 2023 de 260 m€ est inscrite pour la rénovation des enceintes monuments historiques porte Beucherresse – Vieux Château. Une enveloppe de 40m€ est dédié à l'accompagnement du projet de transformation de l'avant-scène en cinéma "art et essai" destiné à accueillir un cinéma participatif autour d'une programmation tous publics (40m€).

1.1.5. Sports

Les dépenses de fonctionnement de la politique « sports » s'élèvent à 2,2 M€ dont 1,3 M€ au titre des équipements sportifs de proximité.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Equipements sportifs de proximite	1 327	729	100
Soutien au sport de haut niveau	203	0	0
Soutien a la pratique et a l'évènementiel sportif	693	161	3
Total	2 223	890	103

L'année 2023 pourra permettre de déployer les actions de valorisation des pratiques sportives pour tous en partenariat avec tous les clubs sportifs du territoire. L'ambition de pouvoir

permettre à tous de trouver une pratique sportive, régulière ou occasionnelle, pourra s'appuyer avec les associations sportives du territoire, déjà porteuses de nombreuses initiatives.

La concertation avec les associations sportives se poursuivra en 2023 autour de trois thématiques : les mutualisations, le projet sportif de territoire, les critères d'attribution des subventions.

Les dépenses d'investissement de la politique « sport » s'élèvent à 311 m€ pour l'acquisition de matériel.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Equipements sportifs de proximite	311	0	311
Total	311	0	311

Des travaux sont programmés en 2023 pour 250 m€ pour la rénovation du gymnase Noémie-Hamard du centre-ville (200m€) et au gymnase Jacques Chamaret pour le remplacement des lanternes au sodium par des LED (50 m€).

1.1.6. Solidarités et santé

Les dépenses de fonctionnement de la politique "solidarité et santé" s'élèvent à 2,7 M€ dont 23 M€ pour le CCAS.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Actions sociales	147	0	70
Moyens generaux CCAS	2 343	0	0
Sante	189	107	78
Total	2 679	107	148

La subvention au Centre communal d'action sociale de 2,363M€ augmente pour la troisième année consécutive, en 2023 de 181 m€.

Afin d'accompagner le CCAS à poursuivre ses missions, la ville de Laval augmente significativement (+ 8,3 %) sa subvention pour lui permettre d'absorber les évolutions des dépenses exogènes, à savoir, la revalorisation du point d'indice (+68m€), la mise en place du RIFSEEP (+ 15 m€), les impacts du SEGUR (+ 38 m€), l'évolution du coût de l'énergie (+ 5 m€) et des assurances (+ 10 m€).

En 2023, le CCAS va développer des actions nouvelles comme la mise en place d'ateliers de solidarité (+2,6m€) et poursuivre l'accompagnement de l'hébergement des réfugiés ukrainiens (+27,5m€).

Les autres financeurs du CCAS renforceront également leur soutien en 2023.

En effet, le Conseil Départemental de la Mayenne compensera à hauteur de 50% le surcoût du SEGUR des aides à domicile (+80m€). L'Etat, quant à lui, interviendra pour l'accompagnement des Ukrainiens (+30m€).

1.1.7. Aménagement

En fonctionnement, la politique de l'aménagement porte essentiellement sur le personnel de l'urbanisme ainsi que sur des opérations de fouille archéologique, pour un montant de 229 m€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Amenagement urbain	229	146	80
Total	229	146	80

Les dépenses d'investissement de la politique « aménagement » s'élèvent à 8,3 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Amenagement urbain	8 339	2 900	5 439
Total	8 339	2 900	5 439

En 2023, la transformation de la place du 11 novembre va démarrer, d'abord par les fouilles archéologiques qui vont durer six mois puis par des travaux. Une enveloppe de 3 917m€ est inscrite au budget.

Les autres dépenses se décomposent ainsi 300 m€ pour les budgets participatifs, 443 m€ pour la ZAC Ferrié, 1 300 m€ pour la rénovation urbaine du quartier Saint-Nicolas, 105 m€ pour des aménagements cyclables, 530 m€ pour des travaux en lien avec l'urbanisation, 270m€ pour l'aménagement de l'esplanade Marcel Cerdan et 271 m€ pour la ZAC Gare.

1.1.8. Administration générale

Les dépenses de la politique « administration générale » s'élèvent à 8,7 M€ dont 3,6 M€ pour la gestion du patrimoine et 2 M€ aux moyens généraux (imprimerie, accueil du service Laval direct proximité, courrier, maîtrise d'œuvre).

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Gestion budgétaire et financière	382		0
Gestion des Ressources Humaines	2 013	1 613	401
Systemes d'information et telecommunications	256	0	79
Gestion du patrimoine bâti et foncier	3 598	1 943	2 333
Securite juridique et commande publique	229	0	0
Moyens generaux	2 251	1 010	548
Total	8 729	4 566	3 361

Les dépenses d'investissement de la politique « administration générale » s'élèvent à 3,3 M€ dont 1,270 M€ pour le plan qualité des bâtiments publics et 590 m€ jusqu'en 2034 pour le remboursement à Laval Agglomération des travaux de construction du Quarante, le conservatoire de musique, de théâtre et de danse.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Gestion budgétaire et financière	31	8	23
Gestion des Ressources Humaines	32		32
Systemes d'information et telecommunications	293		293
Gestion du patrimoine bâti et foncier	2 394	1 590	804
Securite juridique et commande publique	166		166
Moyens generaux	411		411
Total	3 326	1 598	1 728

1.1.9. Pilotage stratégique et performance

Les dépenses pour le pilotage stratégique s'élèvent à 2 M€ dont 1,3 M€ pour la vie et communale (les frais des élus, la gestion des assemblées et les relations aux partenaires institutionnels), la communication pour 0,7 M€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Vie communale	1 333	557	55
Promotion du territoire et communication externe	684	487	0
Communication interne	46	0	5
Total	2 062	1 044	60

2. LE BUDGET PARKINGS

<i>en milliers d'euro</i>	<i>bp2022</i>	<i>ca 22</i>	<i>bp2023</i>	<i>Evolution</i>	<i>%</i>
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	523	479	531	52	10,8%
REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT ANTERIEUR (002)	32	32	1		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	484	440	522	82	18,6%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	7	8	8	0	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	178	167	221		
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0				
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)	1	0	1		
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	175	167	218		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	2	0	2		
CAF BRUTE (c = a - b)	345	312	310		
- REMBOURSEMENT CAPITAL	345	344	362		
CAF NETTE (d)	0	-32	-52		
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (001)	666	666	598		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	666	35	542		
REPORT d'INVESTISSEMENT			4		
INVESTISSEMENTS NETS (e)	0	-631	52		
EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)	0	-599	104		
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS	309	311	310		

Le budget parkings retrace les opérations d'annuités de dette des emprunts conservés par la ville, les redevances du délégataire et les amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées.



Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAU Cedex
02 43 49 43 00
maire@lavaur.fr
www.lva.fr